

## ■ Aux membres de l'ASO

### ■ Procès-verbal de la 31<sup>ème</sup> Assemblée Générale ordinaire du 1<sup>er</sup> juin 2016

17h30

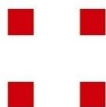
■ Hôtel Carlton  
Lausanne

■ 23 participants

■ 7 excusés

■ Ordre du jour

1. Ouverture de l'Assemblée Générale ordinaire
2. Election des scrutateurs
3. Adoption de l'ordre du jour
4. PV de l'Assemblée Générale ordinaire du 03.06.2015
5. Exercice 2015
6. Comité : Démissions – Elections
7. Exercice 2016
8. Cotisations 2017
9. Propositions des membres
10. Varia
11. Clôture de l'Assemblée Générale



## 1. Ouverture de l'Assemblée

La Présidente, Madame Véronique Hermanjat, souhaite la bienvenue à tous et ouvre l'Assemblée Générale ordinaire.

La Présidente informe l'assemblée qu'il y a 7 membres excusés et que 19 membres sont présents. La majorité des voix est fixée à 10. L'AG, convoquée au moins trois semaines avant sa date, peut donc délibérer valablement.

## 2. Election des scrutateurs

M. Philippe Hermann et M. Alexandre Zbinden sont désignés comme scrutateurs.

## 3. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

## 4. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 3 juin 2015

Ce PV a été diffusé à tous après la séance selon l'art. 13 des statuts. Le Comité n'a reçu aucune réclamation. De ce fait, ce PV est définitif en application de l'art. 75 CC et est archivé définitivement.

## 5. Exercice 2015

- Rapport annuel du Comité

Le Comité s'est réuni à 7 reprises. Le rapport d'activités détaillé a été publié en même temps que la convocation à l'Assemblée Générale.

La Présidente résume les activités faites en 2015 en relatant une semaine « typique » (ou non) à l'ASO :

### Lundi :

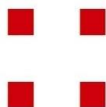
Un nouveau cours de Gestion de projet débute ce matin. Il faut préparer la salle et les documents pour le formateur.

Traiter les mails et le courrier et déjà il est l'heure de la séance avec l'intervenant du cours de Business Analyse pour parler de la prochaine session du cours ; est-ce qu'on adapte le nombre de jours ? On supprime le travail personnel ? On change la langue du cours ? On inclut la préparation à la certification ou on rajoute un module optionnel ? Et, par quels canaux promouvoir cette offre pour augmenter la demande ?

Après une brève pause déjeuner, il convient de préparer l'ordre du jour pour la prochaine séance de Comité. Ah, encore vite reconfirmer le traiteur et les inscriptions pour le lendemain.

### Mardi :

Le traiteur apporte l'apéritif pour la soirée débat de ce soir, déjà la huitième de l'année ! Il faudra d'ailleurs penser aux thèmes et intervenants pour l'année prochaine. Il nous faut trouver des sujets aussi novateurs que la table ronde organisée sur les entreprises libérées, grand succès de cette année à Genève, pour attirer de nouveaux membres.



### Mercredi :

Paolo a rencontré ProCert pour préparer notre recertification eduQua, alors que Philippe est à Berne pour une séance de direction de la VZPM. Du côté de Lausanne, on réfléchit au concept de stand pour le salon RH du mois d'octobre. Comment sensibiliser les responsables RH à l'intérêt et aux atouts des certifications de personnes ?

Avant que le cours du brevet ne démarre, deux rendez-vous dans l'après-midi : une séance avec une autre association pour voir les synergies possibles et l'autre avec un intervenant potentiel pour les futurs ateliers de recertification.

### Jeudi :

Séance de travail avec ORAVA, notre fiduciaire, pour faire un point de situation sur la collaboration entamée en début d'année. On a par ailleurs reçu ce matin notre inscription au RC – enfin – demandé par certains clients.

Laborieux d'inscrire une association 30 ans après sa création, croyez-moi.

Dans la foulée, nous nous rendons compte qu'il aurait été opportun de nous annoncer auprès des impôts, même en tant qu'association à but non lucratif. Chose faite, nous serons taxés sur les quatre dernières années.

A part cela, il faut déjà penser à notre verrée de fin d'année ; ce sera Lausanne Lumières, avec une visite guidée nocturne.

### Vendredi :

Il faut émettre des factures pour le prochain cours HERMES et les cotisations des nouveaux membres qui ont adhéré à la Communauté de pratique en processus, la CPP, lancée en avril.

L'UNIL, quant à elle, a demandé des précisions dans le cadre de la nouvelle collaboration avec l'ASO pour un cours de gestion de projet.

Et avant de clore cette semaine – pas comme les autres – il s'agit d'attaquer la planification du brevet 16-17 et d'établir les attestations de cours en Business Process.

### Samedi :

Aujourd'hui a lieu l'examen IPMA D de la volée du brevet ; c'est la première fois que le module gestion de projet est orienté vers la préparation à la certification, afin que les participants disposent de ce critère de différenciation en plus pour leurs futures activités professionnelles.

- **Rapport des comptes**

#### **Produits**

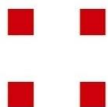
Les produits présentent un solde de CHF 333'165.00.-.

Une classe pour la formation préparant au brevet fédéral de spécialiste en organisation a pu être ouverte après 2 ans de pause, avec 7 participants. Le résultat est en dessous du budget car il manquait un participant.

Il y a eu une seule session du cours Management de projet au lieu de deux comme budgétée.

Un compte pour les certifications a été créé afin de les différencier des formations.

Les autres cours ont une baisse de 40% de chiffre d'affaire.



Il est possible de constater une baisse de la formation en inter et intra-entreprise alors que les mandats sont restés stables. La baisse avait déjà été prévue et budgétée.

Le compte « autres produits » correspond à la vente de livres.

Il y a eu une légère augmentation du nombre de membres et ceci est aussi dû à la création de la Communauté Pratique Processus (CPP) en avril 2015.

## Charges

Depuis le contrôle AVS, l'ASO a été obligé de passer les honoraires des intervenants en salaire déterminant avec la déduction des charges sociales. Celles-ci ont été budgétées.

Le compte « honoraires et salaires » est en dessous du budget et a pu être contrôlé grâce à une baisse des conditions salariales.

Le compte « certifications » correspond au contre-compte des produits (HERMES et IPMA D).

Le compte « réseau et manifestation » représente les charges liées aux soirées débat et l'Assemblée Générale.

En 2014, le compte « salaires » avait été provisionné pour les heures supplémentaires de Mme Catherine Kilner qui ont été payées en 2015. La masse salariale reste stable.

## Charges d'exploitation

Le compte « honoraires et frais d'organe » a été budgété avec le nouveau montant pour la comptabilité externalisée; afin de soulager la charge de travail de l'Office Manager et d'assurer une tenue plus professionnelle des comptes. Ceci s'est fait sans dépassement de budget et à l'entière satisfaction du Comité.

Le compte « publicité » est lié au marketing au sens large. Principalement à notre stand au «Salon RH» en collaboration avec la VZPM, et aussi les frais de représentations (déplacements pour Glattbrugg, Comité SGO, commission formation, commission stratégie, EOP, etc.)

Des amortissements conséquents ont pu être fait, notamment du solde des supports de cours comme demandé par les réviseurs des comptes l'année passée et le solde des frais eduQua.

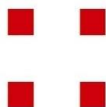
La marge bénéficiaire a donc permis d'amortir les frais de certification eduQua (troisième tranche), d'amortir l'entier de la valeur restante des supports de cours, de prévoir un du croire sur les cotisations, de créer une réserve pour la célébration du 30<sup>e</sup> anniversaire (8'000.-), de créer une réserve pour les impôts (100.-) et autres charges administratives (1'900.-) et de présenter un bénéfice de l'exercice de **CH 5'299.55**.

Le bilan présente un solde de CHF 208'151.82 CHF. Le bénéfice est de CHF 5'299.55.

Un tableau rétroactif de 2011 à 2016 a été présenté et il montre l'évolution du résultat. Depuis 2013, l'ASO est de nouveau dans les chiffres noirs et la Présidente peut déjà annoncer que 63% du chiffre d'affaire budgété a été réalisé pour l'année 2016.

Les liquidités ont considérablement augmenté suite à la vente des titres (immobilisations financières) et aussi grâce à l'encaissement des écolages des cours de préparation au brevet fédéral, volées 2015-2016 et 2016-2017. Les montants encaissés à l'avance sont reportés au passif dans les prestations facturées à l'avance.

L'immobilisation financière représente le prêt pour la VZPM. L'immobilisation corporelle représente le parc informatique et le mobilier. L'immobilisation incorporelle représente les supports de cours.



L'Assemblée n'a aucune question ou remarque pour les comptes.

- **Rapport des réviseurs**

Véronique Hermanjat prie le réviseur des comptes, M. Jean-Jacques Schwab, de faire son rapport. Celui-ci donne lecture de l'original du rapport sur les comptes 2015 en son nom et celui de Julien Wrobleski.

- **Approbation des comptes et des rapports**

La Présidente fait voter l'approbation du rapport 2015. L'AG approuve à l'unanimité.

La Présidente fait voter l'approbation des comptes 2015. L'AG approuve à l'unanimité.

- **Vote de décharge au Comité**

La décharge au comité est acceptée à l'unanimité.

La Présidente remercie les réviseurs des comptes pour le travail effectué et les membres de leur confiance.

## **6. Comité : Démissions – Elections**

La Présidente informe qu'aucune démission n'est intervenue.

La Présidente fait voter la réélection de Philippe Goumaz et Paolo Pierobon au Comité, arrivés au terme de leur mandat de quatre ans. L'AG approuve à l'unanimité.

La Présidente propose d'élire un nouveau membre au Comité et présente Sacha Vuadens. Breveté de la volée 2012, il est aujourd'hui Chargé de missions administratives et stratégiques à l'Etat de Vaud. Elle l'invite à s'adresser à l'assemblée et de présenter ses motivations à rejoindre le Comité.

Sacha Vuadens remercie Mme Véronique Hermanjat, Mme Eva Mladinic et M. Thierry Hogan pour leur soutien et confiance. Il mentionne aussi tout le travail qui a été fait par l'ASO lors de sa formation préparant au brevet fédéral et souhaite aujourd'hui pouvoir s'investir à son tour pour l'ASO.

La Présidente fait voter la proposition. L'AG approuve à l'unanimité en applaudissant.

## **7. Exercice 2016**

- **Perspectives**

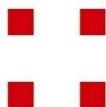
Véronique Hermanjat présente les perspectives 2016.

Le 16 mars 2016, l'ASO a adhéré à l'Association REFORM avec une cotisation annuelle de CHF 150.-, pour mutualiser toutes les activités liées à la formation par exemple les règlements, les modèles de contrat et travailler par projets.

Dès janvier 2017, une subvention directe fédérale pour les cours et examens entre en vigueur.

L'ASO tiendra un stand au Salon RH à Genève les 5-6 octobre 2016, en collaboration avec la VZPM. Une présentation des certifications et produits de l'ASO se fera le 6 octobre 2016 de 13h45 à 14h15.

Le 3 novembre 2016 aura lieu la manifestation Forum Excellence et Performance à Yverdon-les-Bains et l'ASO animera une conférence sur le thème de l'analyse des activités en collaboration avec Mme Eva Mladinic.



- **Désignation des vérificateurs des comptes**

La Présidente informe l'assemblée que M. Jean-Jacques Schwab a fait ses deux mandats et qu'il doit se retirer. La Présidente le remercie pour son engagement.

M. Julien Wroblewski passe 1<sup>er</sup> vérificateur et rapporteur. M. Alexandre Zbinden se propose comme 2<sup>ème</sup> vérificateur et est élu par acclamation. Ils seront les vérificateurs des comptes pour l'année 2016.

M. Jean-Philippe Meyer est nommé comme suppléant.

## **8. Cotisations**

Le Comité propose des cotisations inchangées pour 2017.

Le maintien du montant des cotisations 2016 est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée.

Véronique Hermanjat rappelle que l'ASO offre des bons de formations et encourage les membres à les utiliser.

## **9. Propositions des membres**

M. Jean-Jacques Schwab demande si l'ASO pense à faire du e-learning.

La Présidente répond que des démarches ont déjà été entamées (prise de contact avec différents fournisseurs). Nous savons que nous ne pourrons pas continuer avec le modèle de la classe traditionnelle et que nous devons nous adapter.

## **10. Varia**

La présidente mentionne la célébration du 30<sup>e</sup> anniversaire et le souhait de retrouver un maximum de brevetés et diplômés. Elle propose à l'assemblée de rejoindre le groupe LinkedIn « ASO fête 30 ans » et de communiquer l'existence du groupe aux contacts respectifs.

La prochaine Assemblée Générale ordinaire est agendée au mercredi 31.05.2017.

## **11. Clôture de l'Assemblée Générale et fin de la partie officielle**

Cette 31<sup>ème</sup> Assemblée Générale est terminée.

La Présidente remercie les membres de contribuer au quotidien de l'atteinte des buts. Elle leur demande de continuer à proposer des thèmes pour les soirées débats, d'ouvrir des portes afin de faire rayonner les activités de l'ASO, de parler des formations et d'encourager leur entourage à devenir membre.

La Présidente clôt l'Assemblée Générale et remercie les participants. Elle les invite à passer à la conférence publique et à l'apéritif qui suivra.